



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 09.12.2022

### **LA TRANSFUSION SANGUINE EN DANGER LA FÉDÉRATION FRANÇAISE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE LANCE UN APPEL AU SECOURS**

***La Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole (FFDSB) et les 2 850 associations de donneurs de sang qui la composent lancent l'alerte.***

*L'Etablissement Français du Sang vient de lancer un appel au don pour la fin d'année, ceci afin de permettre d'augmenter les réserves de produits sanguins qui ne sont pas au niveau attendu. Cet appel s'inscrit à la veille du Conseil d'Administration qui se déroulera le 16 décembre, dans un contexte extrêmement difficile pour l'opérateur public de la transfusion, dont le budget est impossible à établir. La Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole veut alerter l'ensemble de la population sur les menaces qui pèsent sur notre modèle transfusionnel.*

Trois raisons majeures expliquent cette situation :

#### **1. Impossibilité d'ajuster les niveaux salariaux et de recruter le personnel indispensable à son fonctionnement**

Depuis plus de 13 ans, les classifications du personnel n'ont plus été revues. Le personnel de l'Etablissement Français du Sang s'est vu refuser le bénéfice du Ségur de la santé. Si une enveloppe de 20 millions lui a été octroyée pour une compensation partielle du Ségur 1, rien n'a été fait pour compenser le Ségur 2. Du fait de son manque d'attractivité, 300 postes de travail ne sont pas pourvus, dont 200 pour la collecte et le turn-over est très important. Les conséquences de cette situation sont la suppression en 2022 de 2 174 collectes et l'annulation de rendez-vous de plasmaphérèse, ce qui représente plus de 100 000 poches de sang. **Afin de mettre à niveau les rémunérations de son personnel, l'EFS a besoin de 30 millions d'euros.**

#### **2. Compenser la hausse des prix et le choc d'inflation**

Face à une inflation qui atteint 6,2 % en novembre, dont 19,1 % pour les énergies, l'ensemble des fournisseurs de l'EFS demandent une revalorisation de leur prix. Les négociations pour le renouvellement des contrats sont extrêmement difficiles. Ces hausses ne pourront pas être répercutées sur les tarifs de cession des produits sanguins labiles (PSL) qui sont fixés par arrêté gouvernemental. La seule revalorisation récente des PSL, de 3,3 %, a été utilisée pour compenser les revalorisations salariales du Ségur 1. **Les coûts supplémentaires générés du fait du choc d'inflation seront de l'ordre de 30 millions d'euros.**

Placée sous le haut patronage du Président de la République – Reconnue d'utilité publique – Décret du 07/04/1961

Les Galeries de Paname – 69 boulevard Richard-Lenoir – 75011 PARIS – Tél. (33) 01 48 78 93 51  
[www.dondesangbenevole.fr](http://www.dondesangbenevole.fr) – [siege@federation-dondesang.asso.fr](mailto:siege@federation-dondesang.asso.fr)

RNA W751019552 – APE 9499Z – SIRET n° 784 408 775 00020

IBAN CCP : FR85 2004 1000 0107 5085 4B02 062 – IBAN Crédit Mutuel : FR76 1027 8060 5900 0204 2400 156

### 3. Baisse de cession des produits sanguins labiles (PSL)

Les difficultés de l'Hôpital (reports d'opérations chirurgicales notamment) et les recommandations de la Haute Autorité de santé ont entraîné une baisse de la demande de PSL de l'ordre de 5 %. **Le manque à gagner est également de l'ordre de 30 millions d'euros.**

**Pour assurer sa pérennité, l'Établissement Français du Sang a besoin de 90 millions d'euros. En l'absence de ces moyens, son modèle économique sera remis en cause et les conséquences seront multiples :**

- Fin de l'autosuffisance de notre pays en produits sanguins et risques mortifères pour un million de patients qui chaque année ont besoin de sang.
- Chute de la collecte de plasma à destination du fractionnement et augmentation de la dépendance pour notre approvisionnement. Lors de la pandémie, nous avons pu constater les effets de l'absence de souveraineté et la dépendance vis à vis d'autres producteurs.
- Le tarif de cession du plasma d'aphérèse en France sera de 120 euros après la revalorisation de 9 % au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Il est de plus de 170 euros en Europe et de plus de 200 dollars aux Etats-Unis. Les coûts générés, si la France doit acheter du plasma à l'étranger, seront largement supérieurs aux 90 millions nécessaires.
- L'EFS ne pourra plus financer les recherches en matière de thérapie innovante et le soutien à l'action internationale de la France en matière de santé.
- Disparition de nombreuses associations, vecteurs d'intégration et créatrices de liens sociaux dans les territoires.

La FFDSB et ses 99 unions départementales ont alerté la représentation nationale sur les dangers de la disparition du modèle transfusionnel français. Sourd aux demandes de nos députés et sénateurs, le gouvernement n'a doté l'EFS que de 25 millions, dont 10 étaient déjà prévus pour compenser les effets de la suppression de la TVA sur les PSL.

Les 2 850 associations de la Fédération Française pour le don de sang Bénévole, regroupant 750 000 adhérents, lancent un appel à l'ensemble de citoyens :

**<< Notre modèle du don de sang est en danger mortel. Si l'Etat ne lui octroie pas les moyens nécessaires à son fonctionnement, non seulement c'est notre système de santé, déjà très malade, qui s'en trouvera mis en péril, mais surtout, les patients verront la qualité de leurs soins fortement altérée. Il faut sauver le don de sang en France ! >>**

Contacts	
Siège FFDSB 01 48 78 93 51 siege@federation-dondesang.asso.fr	Jacques ALLEGRA - Président fédéral 06 36 71 32 57 jacques.allegra@dondesangbenevole.fr